



ARRETE N° 2024_0216

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DE L'ETANG COLLIER

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux d'inspection détaillée de l'ouvrage portant la RD2060, à réaliser par l'entreprise INFRANEO, domiciliée 140 avenue Jean Lolive 93500 Pantin, représentée par Madame Audrey LUBET, pour le compte du Conseil Départemental du Loiret, dans la rue de l'Etang Collier,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 24 juin 2024, et jusqu'au 05 juillet 2024, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance par feux tricolores) dans la rue de l'Etang Collier.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise INFRANEO est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise INFRANEO, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise INFRANEO, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 09/04/2024

Le Maire,

Denise SERRANO

Date d'affichage : 09/04/2024

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : **INFRANEO** Représenté par : **Audrey LUBET**
Adresse Numéro : **140** Extension : Nom de la voie : **Avenue Jean Lolive**
Code postal **93500** Localité : **Pantin** Pays : **France**
Téléphone **06 02 51 01 67** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **a.lubet** @ **infraneo.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° **2060** Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : **30 + 655** Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue de la Chantemerle**
Code postal **45700** Localité : **VILLEMANDEUR**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Inspection détaillée de l'ouvrage portant la RD 2060 et franchissant la rue de la Chantemerle avec l'utilisation d'une nacelle positive**
Date prévue de début des travaux : **27 06 2024** Durée des travaux (en jours calendaires) : **001**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **015** Date de début de réglementation **24 06 2024**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) **01**

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : Prénom :
Dénomination : INFRANEO Représenté par : Demba NGOM
Adresse Numéro : 140 Extension : Nom de la voie : Avenue Jean Lolive
Code postal 93500 Localité : Pantin Pays : France
Téléphone 06 10 99 48 39 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : d.ngom @ infraneo.com

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 12 02 2024

Nom : LUBET Prénom : Audrey Qualité : Inspectrice d'ouvrages d'art

DEMANDE D'ARRETE

Rédacteur : **Audrey LUBET** (tél : 06 02 51 01 67 ; mail : a.lubet@infraneo.com).

Date de la demande : **12/02/2024**

DEMANDEUR(S) :
Nom(s) : INFRANEO
Adresse : Bâtiment C 140 avenue Jean Lolive 93500 PANTIN Tél : 01 49 72 73 92

NATURE ET LIEU DES TRAVAUX : Inspection détaillée d'ouvrages d'art pour le compte du conseil départemental du Loiret

Cette intervention concerne l'inspection par une nacelle positive de l'ouvrage P0069, franchissant la rue de Chantemerle.

Elle se déroulera de jour et nécessitera une circulation alternée avec une neutralisation de l'une des voies.

DATE D'INTERVENTION : du : **24 juin 2024** au : **05 juillet 2024 (inclus)**
Durée d'intervention : 15 jours : **certainement le 27/06. Suivant les conditions météorologiques cette intervention pourrait être décalée.**

COORDONNEE GPS : **47.982568, 2.706249**

MESURES :

Contraintes de circulation

- Neutralisation de voie : chaussée Amont et/ou Chaussée Aval Bus
- Suivant l'avancement des travaux

Arrêt et stationnement

- Interdiction de stationner Stationnement payant Gratuit

Autres mesures /

LIEU D'INTERVENTION

Occupation de l'ouvrage P0069

Voie (s) : voir le plan de situation et de localisation du chantier.

BALISAGE DE CHANTIER

Le balisage est réalisé avec des feux tricolores. (Voir les schémas ci-dessous).

LOCALISATION DES ZONES DE CHANTIER



Occupation successive de la voie de droite



Occupation successive de la voie de gauche

